L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI 21 AVRIL 1883.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Belles Vaches Laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 26 avril 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, à l'écurie de M. Pierre Mercer—

35 Belles Vaches Laitières, toutes habituées à l'écurie; 2° avec veaux, et les autres sur le point de vêler. 2 Taureaux et 1 Mulet de 4 ans.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, au dessus de $10..., six mois de crédit en billets endossés sur place, à la satisfaction du vendeur.

21avril—

Portion de prix encoignure des rues Gasquet et Liberté,

Succession de Auguste M. Verret.

No 9393.—Etat de la Louisiane, Paroisse Ste Marie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 avril 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. S. Goode, juge de la Dix-neuvième Cour Judiciaire dans et pour la Paroisse de Ste Marie, en date du 22 mars 1883, la propriété suivante, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 6 de l'ilet No 17, renfermé par les rues Liberté, Canal, Franklin et Gasquet, d'après un plan fait par Jos Pilié, arpenteur, le 30 avril 1833; lequel lot de terre forme encoignure aux rues Gasquet et Liberté, mesurant 53 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet sur 68 pieds plus ou moins de profondeur et face à la rue Liberté—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques, occupée comme grocerie et café, contenant cinq chambres, cuisine haute, de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, lieux d'aisance, etc. Louée $42 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Anatole Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat dues cette année 1883.

20 mars—30,24,31—avril 7.14 21

Jolie résidence, à étage, rue Villeré, Nos 195 et 197, à deux corps de logis, près du marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 avril 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, mesurant 36 pieds 9 pouces de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Dumaine et St Philippe. Ensemble une jolie résidence à étage, subdivisée en deux corps de logis, ayant de chaque côté trois pièces au rez-de-chaussée et trois au-dessus avec balcon sur la façade et galerie sur le derrière. Une cuisine haute attenant à la maison, puis une galerie de communication, laquelle se compose de chaque côté de quatre chambres. Le tout couvert en ardoises.

Citerne à chaque locataire, hydrant double, hangars, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. etc., gaz dans la maison, avec lustres. Louée $40 par mois.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1883. 15 av—6f

PAR D. E. MORPHY.

Foin. Foin. Foin.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu SAMEDI 21 avril 1883, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julia, pour le compte de qui il appartiendra.

1500 balles, demi-balles et quarts de balles de foin.

Conditions—Comptant. 21avril—1f

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quincaillerie. Quincaillerie.

Succession de Valsin Œnichen(?).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 7035.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 56 rue Royale—MARDI, 1er mai 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 239 rue Decatur, entre Dumaine et St Philippe, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 9 janvier 1883, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la susdite succession, de la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise du contenu d'un magasin de quincaillerie, au No 239 de la rue Decatur, conformément à l'inventaire.

Conditions—comptant sur les lieux.

19 av—19,28,1 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-cottage à double corps de logis, No 128 rue St Antoine, entre Girod et Robertson.

Une action de $50 de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Marie Le Romain, veuve de Jean Baptiste Soulliard.

Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E. No 7668.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 9 mars 1883, il sera vendu aux enchères publiques, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième(?) District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine Villeré, Robinson et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage à double corps de logis, couverte en ardoises, renfermant 3 chambres de chaque côté, une cuisine à deux étages renfermant 2 chambres de chaque côté, 4 cuves, puits, lieux d'aisance, etc.

Conditions: La moitié comptant et le reste à un an de crédit en billets de l'acquéreur par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par le privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du montant de l'adjudication, et fera comptant sur les lieux, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

—Aussi—

Le même jour et au même lieu (ci-dessus mentionné), à midi et demi, une action de $50 de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans inscrite au nom de Marie Ruhlman, d'après le certificat No 190, daté du 12 juillet 1872.

Conditions—Comptant sur les lieux.

17 mars—17,24,31—avril 7,14,21.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James R. Hughes.

No 7683—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, 38 rue Royale—En vertu d'un arrêt de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1883, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse Barrett, débarcadère du bac d'Alger, Cinquième District, SAMEDI, 28 avril 1883, à midi et demi, pour le compte de la dite succession

Un morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet No 24, Cinquième District de cette ville, borné par les rues Lavergne, Verret, Peter et Delaronde; le dit terrain est désigné par le No 9, et mesure 30 pieds de face à la rue Lavergne, sur une profondeur de 109 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 8; et 92 pieds 8 pouces et 9 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 10; et 34 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière—le tout mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double désigné par le numéro municipal 34 rue Lavergne.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à douze mois de crédit (ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur). Les taxes dues et exigibles cette année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—7,14,21,28 avril

AVIS DE SUCCESSION.

Winselor(?) & Ricks vs. leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6868—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de Winselor & Ricks et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Peter Thermalen syndic dans cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 av—21,28,29

Succession de William F. Converse Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 201—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte présenté par Edward W. Converse, tuteur des enfants mineurs du dit défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 avril—17.21.28

Succession de William Mattix(?)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6860—Division A—Attendu que Gustave Albert Mattix a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Mattix, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne pourrait être fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 avril—17,21,28

Succession de Sylvanus Wilson(?)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 2350—Division— Attendu que F. S. Wiltz, administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Sylvanus Wilson, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Broad, entre Perdido et Gravier.

Succession de William Collins.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6933.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 avril 1883, je procéderai à la vente de la propriété décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots No 40 et 41 de l'ilet No 601, qui est borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, et mesurant chacun 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad avec la même largeur dans le fond, et une allée de 20 pieds de largeur sur une profondeur de 252 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du No 42, 252 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise des lots 40 et 41 et 252 pieds 2 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

21 avril—21,28—5,12,19,26 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Caspar Funk.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division A—No 7978.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, le 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret; le dit lot étant le No 9 et mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain, aussi une autre portion de terre dans le même ilet, étant une partie du lot No 8 qui touche le lot ci-dessus et mesure 6 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 32 pieds.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le prix d'adjudication, sur le lieu de la vente.

21 avril 21,28—mai 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District. No 11 rue Dublin.

Succession de Louis Lauber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 7919.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale — SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 26 mars 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 70, qui est borné par les avenues St-Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin, et portant le No 11 de la rue, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et par lieux.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Diebe(?), notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

27 mars—27,28,29 7 14,21,28 av

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur convenable pour le commerce.

Trois magasins en briques à deux étages, au coin des rues Remparts et St Pierre, et Remparts et Bassin,

Faisant face à trois rues et à la PLACE D'ARMES.

Dans l'affaire de Juan Brisolara, femme de Justo Garcia y Leon et als vs Rosalie Brisolara, épouse de Antonio Marques et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 7994.

VENTE DE PARTAGE.

A des conditions faciles.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de ... [illegible] ... Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ... pour effectuer un partage, à l'encan, il sera vendu—

Cinq certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18, lesquels sont contigus les uns aux autres, et au pied américain—les dimensions suivantes:

Les terrains 14 et 15 mesurent chacun 21 pieds 10 pouces et 1 ligne de façade rue des Remparts et rue St Pierre, sur une profondeur de 42 pieds 7 pouces 4 lignes. Le terrain No 15 forme le coin des rues Remparts et St Pierre. Les terrains Nos 16 et 17 mesurent chacun 21 pieds 2 pouces et 6 lignes de façade à la rue St. Pierre, sur une profondeur de 42 pieds 8 pouces et 2 lignes. Le terrain No 18 forme le coin des rues St-Pierre et Bassin et mesure 21 pieds 2 pouces et 1 ligne de façade rue de Bassin, sur une profondeur et une façade rue St. Pierre, de 42 pieds 7 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles, d'après un plan maintenant affiché sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en trois magasins en briques, à trois étages, couverts en ardoises, subdivisés en magasin au rez-de-chaussée et en résidences aux étages supérieurs, confiserie et café. Toute la propriété rapporte $79 par mois avec bail jusqu'au 1er févr. 1887, avec de bonnes garanties, et sera vendue en bloc.

—Conditions—Un tiers ou davantage comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt à partir de la vente, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, y compris une hypothèque spéciale avec lieu du vendeur. 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, la police d'assurance transférée; les billets devront être divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication, 10 0/0 seront déposés comptant sur le lieu de la vente pour rendre certaine la vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 mars—13,14,15,18,25 1,8,15,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence de Choix en Bois No. 401 rue Joséphine,

Au coin de la rue Brainard,

Avec terrain 95 par 130 pieds.

Succession de feu John S. Ludlow.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Docket No. 7,605.

A LONG TERME! A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," en date du 5 avril 1883, No. 7,605 du Docket de la Cour, pour le compte de la succession de feu John S. Ludlow, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Trois certains morceaux de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Andrew, Brainard et Baronne, désignés par les Nos 1, 2 et 3, qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain; le lot No 1 formant le coin des rues Joséphine et Brainard. Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à deux étages, recouverte en ardoises, ... [illegible]

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt ... [illegible]

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—11, 14, 21, 28—5, 12mai.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Gomez(?) et Brunet vs. Leurs Créanciers.

No 8126—Division "D"

Arrêt de Cour—

... [illegible] ...

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Copie exacte ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 3e District, rue de Chartres, entre Elmire et Désiré.

Succession de Karl Bredtmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 7889.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 26 mars 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre, avec ses dépendances, voies et privilèges situé dans le 3e district de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Désiré et Elmire, mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Désiré.

2° Un autre lot de terre avec toutes ses dépendances, etc., situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un autre lot de terre avec les édifices et les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, formant le troisième terrain après le coin, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre contigus, avec les édifices et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le même district et le même ilet, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun au pied anglais 30 pieds 7 pouces de face à la rue de Chartres, touchant à la propriété précédemment décrite, sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Robt J. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent, au comptant, sera exigé sur les lieux pour répondre de la vente.

28mars—28 29 mars. 7,14,21,28,avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Deuxième et Troisième Districts,

Situées au coin des rues St Pierre et Broad; rue Broad, entre St Philippe et Dumaine; rue St Ferdinand, entre St Jean-Baptiste et St Ovide; au coin des rues Mazant et Libéral.

Maison de résidence meublée et de vastes terres dans la jolie localité de Mandeville.

A l'enchère publique, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de Mme Caroline A. Lefèvre, administratrice, B. Bernard, G. Hagstette, tuteurs, et autres.

No 8224—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, Juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 9 et signé le 13 avril 1883, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Orléans et St-Pierre, désigné par le No. 1 sur un plan de M. Pilié en 1845; ledit terrain mesure, au pied américain, 45 pieds 4 pouces de façade rue Bourbon sur une profondeur et façade rue St-Pierre de 56 pieds 10 pouces, borné à l'arrière par la propriété de J. Perillat ou ayants-droit, et du côté de la rue Orléans par le terrain No. 2 sur le même plan; ainsi que tous les droits en commun avec Louis Léopold Bernard, de la terre au mur, mesurant 8 pouces de largeur, lequel mur sépare la propriété précédemment décrite de celle qui fait face à la rue Bourbon et qui appartient au dit Bernard.

2° Deux terrains avec tout ce qui leur appartient, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, carré d'ilet borné par les rues St Ferdinand, St Jean-Baptiste, St-Ovide et Frene(?). Les dits terrains sont contigus l'un à l'autre, et mesurent, chacun, 31 pieds de façade rue St-Ferdinand sur 110 pieds, entre lignes parallèles.

3° Un terrain avec tout ce qui lui appartient, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, et mesurant 29 pieds 8 pouces de façade rue Broad sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un terrain avec tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Greenwood et Libéral; le dit terrain forme le coin des rues Mazant et Libéral et mesure, au pied américain, 170 pieds, 7 pouces 2 lignes (plus ou moins) de façade rue Mazant, 42 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade rue Libéral; la même mesure en profondeur de l'autre côté, et 120 pieds, 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) sur la limite intérieure.

5° Un terrain situé à Mandeville, paroisse St-Tammany, faisant partie d'un carré désigné par le No 20 du carré borné par le lac et par les rues Gérard, Claiborne et Lafitte; laquelle partie du terrain No 20 mesure—au pied français—150 pieds de façade rue Gérard, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Claiborne, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que le mobilier et les effets qui y sont, selon un inventaire ...

6° Un autre terrain dans les mêmes village, paroisse et carré, désigné par le No 12 et mesurant, au pied américain, 50 pieds de façade rue Gérard sur 250 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou davantage comptant, à l'option des acquéreurs le reste à un crédit de un et deux ans, représentés par des billets des acquéreurs, divisés de façon à permettre le partage entre les parties intéressées, et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, et garantis par une hypothèque spéciale et privilège sur les propriétés vendues, ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris 5 0/0 honoraires d'avocat et le transfert de l'assurance contre le feu par le endos. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1883.

Actes de vente pardevant A J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis pour rendre certaine la vente.

14 avril—14,21,28—5,12,19 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence dans le Troisième District.

La maison Districh, au coin des rues Claiborne et New St-Bernard.

Lots de valeur dans le Second District.

Succession de M. Districh.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C. No 1039.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 avril 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, New St-Bernard et Nouvelle Orléans, formant le coin des rues Claiborne et New St Bernard, ainsi que celui des rues Derbigny et New St-Bernard, et mesurant, au pied américain, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, le 12 avril 1883, 167 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne, 114 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, 320 pieds 2 pouces de face à la rue New St Bernard et 324 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui le divise de la propriété qui appartient ou qui appartenait maintenant à Mme Logan.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à un étage recouverte en ardoises, ... [illegible]

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville faisant face au Bayou St Jean, dans l'ilet compris entre les rues Bayou, Washington, St Jean et Broad ... [illegible]

3° Un autre terrain adjacent à celui décrit en dernier lieu et mesurant 60 pieds de face au dit Bayou St Jean ... [illegible]

Conditions comptant.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

14 avril—14,21,28—mai 5,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District,

Rue Erato, entre Clara et Magnolia,

Succession de Vve J. Cunningham.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 8118.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 11 avril 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... [illegible] ... Magnolia, et mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 7 lignes de façade rue Erato, sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera aussi, en plus du prix d'adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. P. Harrison, Jr, & Co. et J.P. Harrison, individuellement, vs. leurs créanciers

No 6692—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur— Bureaux No. 17 rue Carondelet—MARDI, 22 mai 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° UN TERRAIN AVEC LES AMELIORATIONS qui s'y trouvent, à Hammond, paroisse Tangipahoa, Lne, étant le troisième ilet, carré sud 7?, à 100 sur 300, borné par les rues Black, Oak et Magnolia et la propriété Wilcomb.

2° Trois morceaux de terre dans la paroisse Natchitoches, Lne, avec toutes les bâtisses décrites comme suit:

Un morceau de 50 acres, section 26, township 1, range 7; un terrain de 6 acres à l'arrière du village de Campte, et un autre terrain de 1 1/2 acre, plus ou moins, du côté nord du bayou Campte, le tout acquis de Mézière, le 1er janvier 1879.

3° Certains comptes courants, billets, jugements, collatéraux, etc.

Le tout selon un tableau soumis et l'inventaire annexé dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1883.

Les actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire, 26 rue Carondelet aux frais des acquéreurs.

21 avril—21,28—mai 5,12,19,22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages à un corps de logis, dans le Sixième District.

A l'encan à long crédit.

Dans l'affaire des mineurs Z. McKay.

No 1692—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1883, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Chestnut et Coliseum, désignés comme lots numéros 23 et 24, se touchant et mesurant chacun 37 pieds 6 pouces de face à la rue Cadix sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois à un étage, qui seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur, avec la clause d'honoraires d'avocat, assurances et toutes les autres clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1883, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. Commagère, notaire.

11 avril—11,21,28 mai 5,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'habitation Belle Vue dans la paroisse Iberville, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, près la station Rosedale.

Succession de Zénon et Elise LaBauve.

Vingt-troisième Cour Judiciaire de District pour la paroisse Iberville et No 320 de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1883 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu de deux ordres rendus dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Vingt Troisième Cour Judiciaire de District, et par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 8me jour de mars 1883 et le 17me jour de février 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine habitation ou morceau de terre, situé dans la paroisse Iberville, sur le côté ouest du Bayou Grosse-Tête mesurant 20 arpents plus ou moins, de face au dit bayou, sur la profondeur de ... arpents de profondeur; la dite terre étant composée des lots Nos 30, 31, 32 et 33 au bureau des terres et vendu par le gouvernement des Etats-Unis, et ayant six cent soixante-neuf 36-100 acres de superficie (669 36-100), et un morceau de terre ayant cent trente-neuf acres de superficie, plus ou moins, (639?). Le tout conformément à la patente.

Ladite habitation est établie comme habitation sucrière, et est bornée du côté d'en haut par la terre appartenant anciennement au Dr George W. Campbell, et maintenant à ... & Co., et du côté d'en bas par la terre de la succession de Hotard. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à la disposition de l'acquéreur et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit de la date de la vente, portant intérêt à 8 pour cent par an garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur, sur la propriété vendue, avec la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire, No 61 rue du Camp.

20 mars—20,24,31—avril 7,14,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout un carré d'Ilet de Magasins et de Résidences, sur la rue Upper Magazine,

LE COIN DE BENSEL, Rues Magazine et Huitième,

Succession de M. et Mme Adam Bensel.

No. 7102—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 31 janvier 1883, par l'Honorable Frank A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 7me jour de février 1883, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Les portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Huitième et Neuvième, désignés par les lettres A à F inclusivement sur un plan de voyer, par Louis H. Pilié, en date du 22 février 1883.

Le terrain "A" mesure 32 pieds 2 pouces de façade rue des Magasins, sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade rue Huitième, et forme le coin des rues Magasins et Huitième, et est maintenant connu comme le "Bensel's Grocery" rue des Magasins No 890.

Le terrain "B" mesure 27 pieds 7 pouces de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes. Les améliorations sont occupées comme un magasin de variétés connu sous le No 841 rue des Magasins.

Le terrain "C" mesure 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations sont une maison de résidence et des magasins connus sous les Nos 843 et 845 rue des Magasins.

Le terrain "D" mesure 33 pieds 0 pouces et 4 lignes de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur. Les améliorations sont des maisons de résidence et des magasins connus sous les Nos 847 et 847 1/2 rue des Magasins.

Le terrain "E" mesure 19 pieds 2 pouces et 6 lignes de façade rue Huitième, sur 126 pieds de profondeur. Les améliorations sont un confortable cottage simple connu sous le No 176 rue Huitième.

Le terrain "F" mesure 32 pieds 2 pouces de façade rue Huitième, sur 26 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison-cottage double, à un étage, connue sous les Nos 178 et 178 1/2 rue Huitième.

La propriété précédemment décrite sera vendue sujette à tels arrangements, baux ou loyers qui ont déjà été conclus; sur lesquels d'amples renseignements seront donnés ... [illegible]

Conditions de la vente—Les acquéreurs auront le privilège de payer le tout au montant de l'adjudication au comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs ... [illegible]

La propriété est vendue avec un titre parfait et entièrement dégagée de taxes, excepté les taxes dues cette année 1883, qui seront assumées par les acquéreurs.

Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, 79 rue de la Douane, aux frais des acquéreurs.

4 av—4,8 14,21,28,5mai

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 5731—Dans l'affaire de A. G. Nicolopulo demandant une monition—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner, salut:

Attendu que A. G. Nicolopulo a acheté à une vente publique, faite par C. E. Girardey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 10me jour de mars 1883, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, l'un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de feue Mme Mathilde Messes, femme de William A. Bell, No 5731, ... [illegible]

Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, 2 avril 1883.

F. A. MONROE, Juge.

E. A. LUMINAIS, Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN,

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Le plus bel ilet de terre et le plus élevé dans le Deuxième District près de la rue Esplanade, dans un bon état de culture, avec résidence, écurie, etc., et près des belles résidences de MM. Bignon, Deforestier et autres.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 5 mai 1883, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune—

Le magnifique ilet de terre, divisé en vingt-quatre lots de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, compris entre les rues St John, Oaks, White et Dupré, à une portée de la rue Esplanade, presque tout dans un bel état de culture, avec fleurs, arbres fruitiers ainsi qu'un railing sur la banquette entourant tout l'ilet, arbres vigoureux et faits, chênes et autres.

Sur les lots Nos 1 et 2 est une jolie bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoise, avec deux chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres et galerie de façade en haut. Une grande écurie couverte en ardoises, grandes cuves, etc., et sur les lots 7, 8 et 9, une maison en bois avec 3 chambres, écurie, lieux d'aisance, cuves, etc. Le tout doit être vendu conformément à un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 20 avril 1883; pour les dimensions se référer au dit plan, maintenant à la Bourse.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, pour billets, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final et la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du paiement des dits billets en ou partie. L'acquéreur assurera les bâtisses pour un montant qui doit être fixé par le vendeur et le transfert de la police au porteur des dits billets, devra assumer et payer les taxes pour l'année 1883 en sus du prix de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21,28 à la vente.

Deux emplacements pour affaires.

Coin Ste-Anne et Villeré, ilet borné par la rue Robertson.

Coin Villeré et Ste-Anne, ilet borné par la rue Marais.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau: 46 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson désigné par le No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 71 pieds 5 pouces et de 71 pieds 5 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne, et une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces 2 lignes et formant le coin des rues Ste-Anne et Villeré.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde, recouverte en ardoises, contenant la chambre du coin, occupée pendant nombre d'années comme grocerie, 2 chambres et grande galerie fermée, chambre au premier étage et 2 chambres et cabinet dans la mansarde, ayant une cuisine en bois à un étage, renfermant 3 chambres.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant le coin des rues Ste Anne et Villeré, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Orléans, désigné par le No 6, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 71 pieds 2 pouces et 7 lignes et de 71 pieds 1 pouce et 5 lignes sur l'autre ligne, et une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces ... lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, ... [illegible]

Termes et Conditions—1/3 comptant, le reste à un crédit de un et deux ans par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur ... [illegible]

Acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs. 21 avril—à la vente

Belle propriété rue Remparts, centralement située.

No 219 rue Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts Dumaine, St Claude et St Philippe, mesurant 27 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes ... [illegible] ... No 219 rue des Remparts.

Comme cette propriété est un placement sûr et avantageux, elle doit appeler l'attention toute particulière des capitalistes, ... [illegible]

Termes et conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre ... chacun par une somme de $766 ... [illegible]

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28 à la vente

Terrains de choix propres à bâtir.

Rue Esplanade, près de la rue Broad.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 21 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un morceau de terre de forme triangulaire, dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Septième, Washington et Broad, mesurant 351 pieds 9 pouces 6 lignes de façade rue Esplanade, 365 pieds 10 pouces 1 ligne de façade rue Washington, 120 pieds ... [illegible]

Ce morceau de terre dans le voisinage immédiat des propriétés des Messieurs Pilsbury, Meilleur, Bignon, Forestier, Brugier et autres; cette terre est la plus haute du côteau ... [illegible]

Conditions—Une moitié ou davantage comptant; le reste à crédit à un et deux ans ... [illegible]

Acte de vente pardevant F.D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 av—7 1dan21

Propriété améliorée de grande valeur dans le Deuxième District.

A l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne, une maison en briques à un étage avec mansarde et deux corps de logis.

Succession de Bernard Lanabère.

No 8694—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 19 avril 1883, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, servitudes et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste Anne et Robertson et formant l'encoignure des rues Claiborne et Dumaine, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine et même largeur dans le fond sur une profondeur de 64 pieds et face à la rue Claiborne.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, avec mansarde et à un étage, avec deux chambres et un cabinet, ayant deux corps de logis, et une cuisine en briques à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté, cuves, waterworks, lieux d'aisance, etc. Acquis par le défunt de Jules Lanabère et als, par acte pardevant W. H. Pascoe, en date du 5 novembre 1881 et par acte pardevant O. De Armas, notaire, en date du —— Janvier 1870.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux(?), notaire ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de Grande Valeur—SITUÉES DANS LE Premier et Deuxième District.

RUE POYDRAS (côté Sud).

No 232 Rue Poydras, encoignure de la rue Dryades. Bâtisses en briques à trois étages.

RUE ST-PIERRE.

No 64 rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale. Résidence en briques à deux étages, pour famille.

RUE TOULOUSE.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres. Belle résidence en briques à deux étages.

No 39 rue Toulouse, entre Chartres et Royale. Grand magasin en briques, à trois étages.

No 102 rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine. Résidence de famille, de choix.

Rue Toulouse entre Dauphine et Bourbon. Lot de terre vacant, attenant à la propriété ci-dessus.

RUE ROYALE.

Nos 143 et 145 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse. Deux résidences en briques, à trois étages.

Succession de veuve Raymond Locoul

Laura Locoul vs Vve R. E. Locoul, tutrice naturelle et als.

No 6955 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1883 et signé le 2 avril 1883, dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir;

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Poydras, côté sud, Dryades, Lafayette et Baronne, formant le coin des rues Poydras, côté sud, et Dryades, et mesurant au pied américain, 27 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Poydras, côté sud, sur une profondeur et façade rue Dryades de 113 pieds et 8 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, couverte en ardoise, occupée comme buvette au rez de chaussée. Il y a 6 chambres aux étages supérieurs, aussi une cuisine en briques à un étage couverte en ardoises, ayant en tout 12 chambres, et des galeries latérales, cabinets d'aisance, citerne, etc. La cour est pavée en briques. Il y a le gaz partout.

Etant la propriété acquise par la Vve R. Locoul, de la succession de E. F. Recker, par vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1856 par l'Hon. Cour Civile du District du 4me District Judiciaire pour la Paroisse St Jacques, enregistré au bureau des transferts le 16 avril 1856, livre 70, page 52.

Cette propriété porte le numéro municipal 232 de la rue Poydras et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, à raison de $75 par mois, payable mensuellement.

DEUXIEME DISTRICT.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet compris entre les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, mesurant, au pied américain, 33 pieds 11 pouces de façade rue St. Pierre, sur une profondeur de 84 pieds 5 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, couverte en ardoise, et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises et attenante. Il y a une grande allée pavée de dalles. La maison principale a salon, salle à manger, cuisine et cave, ... 5 chambres, galerie entourée ... gaz partout, cabinets d'aisance, citerne, cour en grande partie pavée de dalles ...

Cette propriété porte le No 64 de la rue St-Pierre, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883 à raison de $35 par mois payable mensuellement. Ayant été acquise par la Vve R. Locoul dans le règlement de la succession de Raymond Locoul, acte passé pardevant Théodore Guyol notaire, le 17 avril 1851, et enregistré au livre 52, page 531.

3° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre A et mesurant au pied américain 30 pieds 6 pouces 3 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 129 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et de 129 pieds 7 pouces de l'autre côté, de là le terrain s'élargit de 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et s'étend ensuite à 62 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière. Le terrain a sur la limite de derrière une largeur de 33 pieds 7 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en briques, à deux étages, avec balcon sur la rue, au rez-de-chaussée il y a deux salons à arche, avec cheminée à manteau en marbre blanc, salle à manger, vaste corridor et escalier; cinq chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre à l'étage supérieur; aussi, une cuisine à deux étages en briques, couverte en ardoises, il y a une cave, chambres à charbon et à bois, chambre à repasser et quatre chambres à coucher avec galerie de côté, cabinets d'aisance, hydrant, cour pavée d'une extrémité à l'autre, gaz partout. A l'arrière un terrain, de toute la largeur de la propriété sur lequel s'élève un appentis à un étage, couvert en ardoises.

Cette propriété porte le No municipal 45 de la rue Toulouse et a été acquise par la Vve Raymond Locoul, en l'acte de règlement de la succession de Raymond Locoul, pardevant Théo. Guyol, notaire, le 17 avril 1851, enregistré au bureau des transferts, livre 52, page 531.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, à raison de $40 par mois, payable mensuellement.

4° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Royale et St Pierre, désigné par la lettre "B" et mesurant au pied américain 35 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 12? pieds 4 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un entrepôt à trois étages en briques couvert en ardoises, avec une bâtisse à l'arrière en briques, à deux étages couverte en ardoises, cabinets d'aisance, citerne, cour pavée, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal No 39 de la rue Toulouse; elle a été acquise par la Vve R. Locoul de la succession de E. F. Recker, par un jugement rendu le 5 avril 1856 par l'Hon. Cour Civile du Quatrième District de la paroisse de St. Jacques enregistré au bureau des transferts, le 16 avril 1856, livre 70, page 52. Louée à raison de $80 par mois, payable mensuellement.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Toulouse, désigné par le No 1, et mesurant, au pied américain, 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, balcon aux deuxième et troisième étages. Il y a maison de résidence et magasin. Aux étages supérieurs il y a salon, salle à manger, 5 chambres à coucher, grand vestibule; aussi, il y a une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises. La bâtisse s'étend sur le côté et l'arrière du terrain, où il y a dix chambres et une galerie latérale; gaz partout, cour pavée d'une extrémité à l'autre, hydrant, etc.

La portion inférieure de la bâtisse est actuellement occupée par un marchand de lampes à huile de charbon. La propriété porte le numéro municipal 143 de la rue Royale. Elle a été acquise par la Vve R. Locoul de la succession de E. F. Recker d'après un jugement rendu le 5 avril 1856 par l'Hon. Cour Civile du 4me District Judiciaire, paroisse St-Jacques, enregistré le 16 avril 1856, livre 70, page 52. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, louée à raison de $510 par an, taux de $45 par mois pour les premiers six mois et de $40 pour les autres six mois.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "C", carré d'ilet borné par les rues Royale, Toulouse, St-Pierre et Bourbon, mesurant, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à trois étages couverte en ardoise avec balcon aux deuxième et troisième étages, comprenant des facilités pour magasin et résidence et contenant à l'étage supérieur salon, salle à manger, et 5 chambres à coucher, grand vestibule, aussi, une cuisine en briques à deux étages, courant sur le côté et à l'arrière du lot, et contenant en tout environ 10 chambres et galerie de côté, gaz partout et la cour pavée dans toute son étendue. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin de modes et d'articles de fantaisie.

La propriété porte le numéro municipal 145 rue Royale, et est vendu sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, à raison de $510 par an, payable mensuellement à raison de $45 par mois pour les premiers six mois, et à raison de $40 pour les derniers six mois.

Etant la même propriété acquise par Veuve Locoul, de la même manière qu'il est dit dans le paragraphe précédent.

7° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourbon, désigné par la lettre A et mesurant au pied américain, 34 pieds 1 pouce et 0 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 146 pieds 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle résidence richement finie, désignée par le No 102 rue Toulouse, et contenant un grand corridor et large vestibule, salon et salle à manger au premier étage et grand vestibule, palier, salle de bain, sept chambres à coucher aux étages supérieurs avec balcons en fer. Les foyers ont des devants de cheminée en marbre. Aussi des cuisines en briques à deux et à trois étages recouvertes en ardoises, ayant office, cave, magasin à provision, chambre à laver, à repasser, une chambre à charbon et de bois, lieux d'aisance, etc. une chambre de galerie sur le côté, avec quinze chambres sur l'étage supérieur, grand jardin, citerne, hydrant, cour pavée de derrière.

Acquise par veuve R. Locoul, comme suit: la moitié indivise conformément à un acte de règlement de la succession de G. R. Locoul, exécuté pardevant Theo Guyol, le 17 avril 1851, enregistré le 23 avril 1851, livre 52, folio 551. L'autre moitié indivise de la succession de E. F. Recker, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1856, par l'Hon. 4ème Cour Judiciaire du District pour la Paroisse St-Jacques.

8° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St Louis et mesurant ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Acquis par Veuve R. Locoul conformément à un acte de règlement pardevant Théo. Guyol, le 17 avril 1851.

Le tout conformément aux plans dressés par Edgar Pilié, architecte, le 21 mars 1883.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste, s'il y en a, à un, deux et trois ans de crédit divisé en paiements égaux et en billets-coupons, de façon à ce qu'ils représentent les actions de chaque héritier vendeur, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause de non aliénation et vendu sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite ou saisie et vente pour recouvrer le paiement des billets.

Les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du montant du crédit et transféreront les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumeront en sus du montant de leur adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1883 et déposeront un montant de 10 0/0 sur l'adjudication entre les mains de l'encanteur au moment de la vente, et si les acquéreurs négligeaient de se conformer aux termes de l'adjudication et de passer leur acte de vente dans les quinze jours qui suivront ladite adjudication ils seront considérés en défaut par le seul fait de n'avoir pas rempli les conditions de la vente.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 av—7,14,21,28,5,12 mai.

VENTE TRES POSITIVE

—ET—

SANS RESERVE

—POUR—

Clôre des intérêts d'un propriétaire absent.

Propriétés améliorées et Terrains nus dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

RUE ROYALE.

Nos. 243 et 245 rue Royale entre Ursulines et St-Philippe—Une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde.

RUE DES REMPARTS,

No. 143 rue des Remparts, entre Toulouse et St.-Pierre—Une résidence ayant une façade en briques à un étage, avec mansarde.

RUE TREME,

entre Quartier et Chemin du Bayou—Petite Maison.

RUE NORTH PETERS,

entre Egana et Andry—Résidence en bois, retirée de la rue.

125

Terrains de valeur pour construction dans le Troisième District.

6

Terrains nus faisant face aux rues Levée et Front, entre celles Lyons et Upper Line, Sixième District.

3

Magnifiques terrains nus rue des Champs-Elysées, entre Claiborne et Derbigny.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—

MARDI, 24 AVRIL 1883

à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, très positivement au dernier et plus fort enchérisseur pour clore les intérêts, en cette ville, d'un propriétaire absent.

PROPRIETES DU SECOND DISTRICT.

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et St-Philippe désigné par le No —, mesurant 34 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 129 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques avec mansarde solidement construite, ayant environ six chambres au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, dans le corps principal du logis, une cuisine en briques à deux étages, avec deux chambres au dessus et trois chambres au dessous, water works, cuve, lieux d'aisance, cour briquetée, etc. Cette propriété porte les Nos 243 et 245 rue Royale.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par le No —, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 75 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence ayant une façade en briques, à un étage avec mansarde, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet, une grande chambre et 1 cabinet dans la mansarde, cuisine à deux étages recouverte en ardoises, avec deux chambres et un cabinet au premier étage, une chambre et un cabinet au second étage, cour briquetée, hydrant, lieux d'aisance, cuve, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 143 rue des Remparts.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos. 5 et 6 dans l'ilet borné par les rues Tremé, St. Claude Chemin du Bayou et Quartier, mesurant, comme suit, le lot No 5—30 pieds de face à la rue Tremé, 20 pieds 6 1 pouces dans la ligne du fond, 60 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée du Chemin du Bayou et 64 pieds de profondeur sur sa autre ligne—le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Tremé, 30 pieds 6 lignes sur la ligne du fond sur 63 pieds de profondeur du côté du lot No 5 et 65 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne opposée, le tout d'après le plan de Arthur de Armas député-voyer de cette ville.

Les améliorations comprennent une petite maison avec bâtisses.

4° Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette, désignés par les Nos. 3, 4 et 5, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Claiborne et Derbigny et mesurant chacun 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur de 111 pieds 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

5° 17 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 53, borné par les rues Peters, Delaronde, Egana et Andry désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, les lots 1 à 6 inclusivement font face aux rues Andry et Peters, les lots 16, 18 à 27 inclusivement, font face aux rues Delaronde, Andry et Egana. Sur les lots numéros — est une confortable maison recouverte en bois.

6° 26 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 52, borné par les rues Delaronde, Egana, Chartres et Andry, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement; les lots 1 à 12 inclusivement font face aux rues Delaronde, Egana et Andry; les lots 14 à 25 inclusivement font face aux rues Chartres, Egana et Andry; le No 13 fait face à la rue Egana et le lot 26 à la rue Andry.

7° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 116, borné par les rues Chartres, Royale, Egana et Andry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement et aux Nos 16 à 30 inclusivement. Les lots 1 à 12 font face aux rues Chartres, Egana et Andry; les lots 16 à 27 inclusivement font face aux rues Royale, Egana et Andry; les lots 28 à 30 inclusivement font face à la rue Andry.

8° 12 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Royale, Dauphine, Egana et Andry, désignés par les Nos 12 à 27 inclusivement, font face aux rues Royale, Egana et Andry.

9° 16 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 225, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Egana et Andry, désignés par les Nos 3 à 7 inclusivement, 14, 15 et 19 à 27 inclusivement, les lots 3 à 7 inclusivement, font face à la rue Dauphine, les lots 14 et 15 à la rue Egana et les lots 19 à 27 inclusivement font face aux rues Bourgogne et Andry.

10° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 306, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Egana et Andry, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, les lots de 1 à 9 inclusivement font face aux rues Bourgogne et Andry, les lots 12 à 17 inclusivement font face à la rue Egana, et les lots Nos 16 et 17 faisant face aux rues Remparts et Egana et les lots 19 à 29 inclusivement, faisant face aux rues Remparts et Andry.

11° Quatre lots de terre situés dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas et Upper Line, Front et Lyons, désignés par les lots Nos 2, 3, 4, 5, d'après un plan dressé par H. Moellhausen, architecte le 4 novembre 1845 et déposé en l'étude de L. Hermann, notaire, et mesurant ensemble au pied américain, 30 pieds de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Front sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

SIXIEME DISTRICT.

12° Deux lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Front, Upper Line et Lyons, désignés par les lots Nos 1 et 2, sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire, comme le plan No 140 et mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Levée et Front sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un, à deux, un et deux ans par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou partie des dits billets, les propriétés améliorées devront être assurées pour le montant que désigne le vendeur, l'acquéreur devra rembourser les primes non expirées d'assurance et transférer les polices d'assurance au détenteur des billets et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

VENJES A L'EECAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété Améliorées et de valeur, Dans le Deuxième District.

Rue de la Douane.

Aux Nos 244 et 246 de la rue de la Douane, entre Tremé et Marais—Grande maison de résidence, double, en bois.

Au No 155 de la rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde; un restaurant et un poste aux huitres y sont établis sous le nom de "Bon Ton."

Au coin des rues Douane et Dauphine, une bâtisse en bois à un étage; un magasin de cigares et un salon de coiffure y sont établis.

Rues Conti et Marais.

Trois bâtisses en bois, etc.

Chemin du Bayou.

Aux Nos 191 et 193 Chemin du Bayou, entre St-Claude et Marais, une maison de résidence en bois, double, avec mansardes.

Rue des Ursulines.

Au coin des rues Ursulines et Tremé, une belle maison de résidence pour famille, en bois, double.

Un terrain nu contigu à la dernière propriété citée.

Rue Dumaine.

Au coin des rues Dumaine et St-Claude, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Au No 174 de la rue Dumaine, entre St-Claude et Remparts, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Rue Bourgogne.

Au No 197 de la rue Bourgogne, entre St Louis et Toulouse, une maison de résidence double, en bois.

Rue St-Louis.

Au No —— de la rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Succession de Joseph Paul Lientand, No 6725 du Dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 28 avril 1883 à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un décret de l'honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E en date du 16 mars 1883 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville formant le coin des rues Dauphine et Douane dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Douane Bourbon et Bienville, mesurant trente et un pieds cinq pouces et cinq lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur et façade rue Douane de cinquante-neuf pieds huit pouces ... Venant sujet à un bail expirant le 30 novembre 1883 à raison de $40 par mois payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage couverte en ardoises, au coin des rues Douane et Dauphine ayant quatre chambres, une bâtisse en bois contiguë à cette dernière et portant le No 143 de la rue de la Douane ayant deux chambres, une bâtisse à deux étages derrière ayant quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété est celle qu'a acquise ledit Lientand par achat de la succession de M et Mme Lartigue selon un acte passé pardevant S. Magner, notaire en date du 2? novembre 1856.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues St Claude, Tremé et Quartier, désigné par le No Trois, et mesurant mesure américaine 32 pieds de façade sur le Chemin du Bayou sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à un étage divisée en deux corps de logis ayant 2 chambres et une galerie de chaque côté, au rez-de-chaussée et dans attique une chambre de chaque côté, une cuisine en bois à deux étages ayant deux chambres de chaque côté, cour briquetée, hydrant, de chaque côté, lieux d'aisance, etc. Toute la bâtisse est couverte en ardoises, elle porte les numéros municipaux 191 et 193 du Chemin du Bayou. Cette propriété a été acquise par achat des héritiers de Pierre Lambert, selon un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, notaire en cette ville en date du 26 février 1849.

3° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, terrain mesurant trente-neuf pieds six pouces de façade rue St Louis, sur soixante un pieds onze pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, divisée en deux, ayant de chaque côté deux chambres et une galerie, une chambre dans l'attique de chaque côté également, une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant une chambre à l'étage supérieur et une chambre à l'étage inférieur, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc. La propriété porte le numéro municipal —— de la rue St Louis. C'est la propriété acquise par achat de la succession de Dame Vve Duffel, selon un acte passé pardevant O. De Armas, notaire en cette ville en date du 2 mai 1857, enregistré au bureau des transferts, livre 73, folio 89.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines Tremé Marais et St Philippe, terrain mesurant environ 32 pieds de face sur deux lignes sur 95 pieds 11 pouces de profondeur rue Tremé.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à deux étages, jolie et confortable, couverte en ardoises, ayant, de chaque côté trois chambres à l'étage inférieur et trois chambres à l'étage supérieur, balcon rue des Ursulines, une cuisine double à deux étages couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, hydrant lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise, par achat, par ledit P. Lientand de Eugène et de Angèle Péry, selon un acte passé pardevant O. de Armas, notaire en date du 10 mai 1854, enregistré au bureau des transferts, livre 79, folio 57.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Conti, Marais, Bienville et Villeré, désigné par le No 7 du carré d'ilet 30, sur un plan dressé par Bougero, voyer, en date du 26 décembre 1840, et déposé sous le No 78 du livre de plans de Félix Grima, notaire en cette ville. La dite propriété forme le coin des rues Conti et Marais, et mesure—mesure française—30 pieds de façade rue Conti, sur 90 pieds de profondeur et de façade rue Marais, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur ... cette propriété et aux terrains contigus.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, avec un magasin au coin deux chambres et une cuisine; une bâtisse en bois à deux étages sur le No 73 de la rue Marais ayant deux chambres; une bâtisse en bois à deux étages, No 71 rue Marais, ayant 4 chambres, galerie de côté; une cuisine en bois à deux étages, ayant 4 chambres hydrant, lieux d'aisance etc. Cette propriété a été acquise par ledit Paul Lientand, par achat d'Edgar Montegut, selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 1er février 1859, enregistré au bureau des transferts, livre 76, folio 429.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Remparts et Toulouse, désigné par le No 2 et mesurant 32 pieds 2 pouces de façade à la rue Bourgogne sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison de résidence en bois à un étage avec mansarde couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis ayant chacun deux chambres et une galerie, une cuisine à deux étages couverte en ardoise ayant à chaque étage et deux corps de logis, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété porte le No municipal 127 de la rue Bourgogne, étant la même propriété acquise de Mme Veuve Lerdo par acte passé pardevant Cuvellier et Peters notaires, le 21 mars 1859, enregistré dans le livre 76, folio 50.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 1, et mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue St Claude de 75 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis avec trois chambres sur chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages avec deux chambres de chaque côté, water works, lieux d'aisance, etc., acquis par le défunt de la succession de L. A. Pigneguy, suivant acte passé le 6 avril 1853 ...

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Claude, Ste Anne et Remparts, désigné par le No 2 et mesurant 34 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 75 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis, ... une cuisine en bois à deux étages ... water works, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 174 de la rue Dumaine, étant la même acquise par ledit Paul Lientand de L. A. Pigneguy par acte passé pardevant Denis Prieur, alors notaire, ... avril 1853.

9° Un certain lot de terre ... situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

10° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé, Marais et St Philippe, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles étant une portion d'un grand lot ou parcelle de terre, que par acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire, le 12 septembre 1826, André Dimitry a acquis de Marie Françoise Mayorquin ... Les bâtisses sur le terrain ne sont pas vendues avec la propriété; vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1885, à raison de $3 par mois, payables mensuellement, acquise par le dit Paul Lientand, par achat de la succession de M. Bonteloup, par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, le 6 octobre 1859.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne Dauphine et Bienville, mesurant environ 38 pieds de face à la rue de la Douane sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans de Edgar Pilié, architecte en date du 19 mars 1883.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec attique, couverte en ardoises, occupée par le restaurant et poste d'huitres "Bon Ton" ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, deux cabinets, une galerie, ... un bail expirant le 31 août 1883 à raison de $35 par mois, ... ensemble avec 15 actions de $500 chaque de la Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, etc., etc.

La propriété porte le No municipal 155 de la rue de la Douane, elle a été acquise par achat, par Paul Lientand, de Mme Vve François Barnes(?), pardevant A. Ducatel, le 2 mars 1859.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec toutes les autres clauses habituelles d'assurance, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets. Pour ce qui concerne la propriété ci-dessus décrite, l'acquéreur assume toutes les obligations du défunt comme actionnaire du "Planters Consolidated Association of Louisiana" l'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 mars—23 24 31—avr 7 14 21 28

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées.

Succession d'Eliza P. Macias.

No 1509. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mai 1883 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté du 13 mars 1883, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le faubourg St Jean, Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues ..., Sixième, St Jean et Washington, désigné comme le lot numéro 1 ... sur un plan de C. Giroux, déposé au bureau de A. Chiapella, alors notaire ... mesurant 32 pieds 4 pouces ... de face à la rue St Jean sur 128 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur ... ladite défunte Macias de A. P. Bier, par acte devant A. Bercier notaire, daté du 4 mars 1873.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Enghien, Craps ou Bourgogne, Dauphine et Pauline mesurant 30 pieds de face rue Craps, sur 80 de profondeur.

3° Quatorze lots contigus de terre, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clark, Baudin, D'Hémécourt et Génois désignés par le No 1 jusqu'à 14 inclusivement sur un plan de A. Castaing daté du 22 janvier 1852 ayant les dimensions suivantes savoir: Les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 27 pieds 2 pouces 8 lignes de face à la rue Baudin sur 100 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, le No 1 formant le coin des rues Baudin et Clark; les Nos 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Clark sur 128 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 100 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur, le No 10 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt, étant la même propriété acquise par ladite défunte Mme Macias par achat de W. Nicholas Schmidt, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 26 septembre 1876.

4° Un ilet de terre situé dans le même Premier District, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Clark, Commune et D'Hémécourt, désigné par le No 117, composé de quatorze lots de terre, numérotés de 1 à 14 inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent et qui en dépendent. Acquis par ladite défunte Mme Macias par achat de ... Aufaux, par acte devant ledit Robert J. Ker, notaire daté du 16 mai 1877.

5° Un ilet de terre situé dans le premier district, désigné par le No 114, borné par l'avenue Hagan et les rues D'Hémécourt, Baudin et Clark, d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté du 15 février 1849, subdivisé en 22 lots de terre numérotés de 1 à 22 inclusivement, étant la même propriété acquise par ladite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Aufaux, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 12 juin 1871.

6° Dix-sept lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, ou servitudes et dépendances situés dans le premier District, composant tout l'ilet borné par les rues Commune, Génois, D'Hémécourt et Clark et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, de l'ilet No 116 suivant un plan dressé par T. Dunbar, daté du 12 décembre 1848, et suivant une copie faite par A. D'Hémécourt, le 16 février 1849, tous deux déposés au bureau de Jules Mossy, notaire en cette ville, les dits lots ayant les dimensions suivantes, savoir: les lots Nos 1, 2, 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue D'Hémécourt, les lots Nos 3 et 6 chacun 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la même rue, les lots Nos 4 et 5, chacun 34 pieds 7 pouces de face à la même rue, les dits lots de 1 à 8 inclusivement chacun 140 pieds de profondeur, le lot No 5 36 pieds 5 pouces de largeur dans le fond; le No 6 même largeur que le No 5, et le lot No 7 34 pieds pour cette largeur dans le fond, le lot No 1 formant le coin des rues D'Hémécourt et Génois, et le lot No 8 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt. Les lots Nos 9 à 16 inclusivement formant toute la façade sur la rue Commune, le lot No 9 forme le coin des rues Commune et Clark, sur laquelle dernière rue il mesure 111 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur et face. Le lot No 16 forme le coin des rues Commune et Génois sur laquelle dernière rue il mesure 126 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et face. Les lots Nos 9, 10, 11, 12, étant bornés par les lots Nos 5, 6, 7 et 8, dans le fond et les Nos 13 à 16 inclusivement, étant bornés par le lot No 17 dans le fond; le dit lot No. 17 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Génois sur 138 pieds 6 pouces de profondeur.

Lesquels dix-sept lots de terre formant tout l'ilet No. 116, laquelle propriété a été acquise par la dite Mme Macias, par achat de John H. O'Connor par acte devant S. Magner, alors notaire en cette ville, daté du 6 juillet 1868, enregistré au bureau des aliénations, livre 95, folio 293.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par le privilège du vendeur sur la propriété portant huit pour cent d'intérêt, avec la clause de non aliénation, cinq pour cent de frais d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurances ... et paiement par l'acquéreur de toutes les taxes dues dans l'année 1883, pardessus et en outre du prix d'enchère.

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—30,31 7,14,21,28 av 5 mai

Magnifique Résidence de famille, No 195 rue Dumaine, entre St Claude et Tremé, avec allée faisant face à la rue Tremé.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St Charles.—

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Claude, Tremé et St Philippe, mesurant 18 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces et 5 lignes, ensemble avec une allée ... sur la dite rue Tremé ... Les améliorations comprennent une belle résidence pour famille, en bois et à deux étages, ... Dumaine et louée à raison de $22 50 par mois.

Termes et conditions—1/2 comptant, le reste à 6 mois de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1883 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire aux frais des acquéreurs.

13 avril—13,14,20,21

Propriété améliorée de très grande valeur dans le Troisième District.

No 415 rue Craps, entre les rues Français et Union—Maison en bois à deux corps de logis à un étage, avec mansarde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, entre Gravier et Commune, très positivement et sans limite aucune—

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Amour, Craps, Union et Français mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison en bois, à un étage, avec mansarde, divisée en deux corps de logis ayant au rez-de-chaussée deux chambres et une galerie de chaque côté, une chambre et un cabinet dans la mansarde de chaque côté, une cuisine en bois à deux étages ayant deux chambres de chaque corps de logis, cuve, puits, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété porte le numéro municipal 415 rue Craps.

Termes et conditions. Une moitié comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat ... pour recouvrer le paiement des dits billets.

L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant égal aux billets consentis, transférer la police d'assurance au détenteur des billets et rembourser les primes d'assurances non expirées et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 ... au moment de la vente.

Acte de vente pardevant ... [illegible]